

## DEUX FIGURES DU RETRANCHEMENT TOURISTIQUE : L'ÎLE-HÔTEL ET LA ZONE FRANCHE

Jean-Christophe Gay \*

**RÉSUMÉ.** Les Seychelles et les Maldives proposent de nombreux exemples d'îles-hôtels. Leur localisation aux Maldives est dictée par la proximité de l'aéroport international et de la capitale, lieu du pouvoir économique et politique, qui a largement contribué au développement du tourisme. Le fonctionnement de l'enclave hôtelière des Comores est révélateur des problèmes que connaît cet État.

• COMORES • ÎLE-HÔTEL • MALDIVES • Océan Indien • SEYCHELLES • TOURISME • ZONE FRANCHE

**ABSTRACT.** The Seychelles and the Maldives offer numerous examples of island-hotels. Their location in the Maldives is determined by the proximity of the international airport and the capital, the centre of economic and political power, which has largely influenced the development of tourism. The operation of the hotel enclave in Comoros highlights the country's problems.

• COMOROS • FREE ZONE • INDIAN OCEAN • ISLAND-HOTEL • MALDIVES • SEYCHELLES • TOURISM

**RESUMEN.** Las Islas Seychelles y Maldivas proponen varios ejemplos de islas-hoteles. Su localización en las Maldivas resulta de la proximidad del aeropuerto internacional de la capital, sitio del poder económico y político de gran influencia sobre el desarrollo del turismo. El funcionamiento del enclave hotelero de las islas Comores es característico de los problemas de este Estado.

• COMORES • ISLA-HOTEL • MALDIVAS • OCEANO ÍNDICO • SEYCHELLES • TURISMO • ZONA FRANCA.

Le tourisme correspond à une double discontinuité. Temporelle d'abord, puisqu'il s'agit du temps des vacances. Spatiale ensuite, puisque le déplacement implique une séparation nette avec la contrée de résidence. Le désir de se détacher du quotidien est un des ressorts majeurs de cette activité. Aussi n'est-il pas étonnant de constater l'engouement pour des lieux qui donnent l'illusion d'être retranchés du reste du monde, notamment les îles. Leur exiguïté et l'absence d'habitants renforcent l'admiration qu'on leur porte. Les îles-hôtels apparaissent comme la forme la plus parfaite de cette quête, tandis que l'enclave hôtelière n'y répond qu'incomplètement. Nous allons examiner ces deux types de « comptoirs touristiques » à l'aide de quelques exemples pris dans l'océan Indien.

### Les îles-hôtels seychelloises et maldiviennes

• Une valorisation différenciée de la micro-insularité. – Les Maldives et les Seychelles, avec respectivement 1 192 et

115 îles recensées, sont des États multi-insulaires dans lesquels le phénomène des îles-hôtels occupe une place inégale, puisque, dans le premier, on en compte 87 début 2000, alors que, dans le second, il n'y en a que cinq. Le succès touristique des Maldives y explique la multiplication des îles-hôtels, en considération de la petite taille des îles (25 hectares en moyenne). On est passé, en effet, de 42 000 touristes en 1980 à 429 000 en 1999 et le nombre de lits de 2 400 en 1980 à plus de 15 000 début 2000. Parallèlement, les taux de remplissage n'ont cessé de progresser (43 % en 1980, 76 % en 1998) et tandis que beaucoup de sites fermaient pendant la mousson il y a une vingtaine d'années, on arrive à moitié à les remplir aujourd'hui. Le cas seychellois est très différent. D'une part, parce que le tourisme s'est concentré dans les trois plus grandes îles – Mahé, Praslin et la Digue – et, d'autre part, parce que le flux y augmente bien plus lentement qu'aux Maldives (71 000 touristes en 1980, 124 000 en 1999).

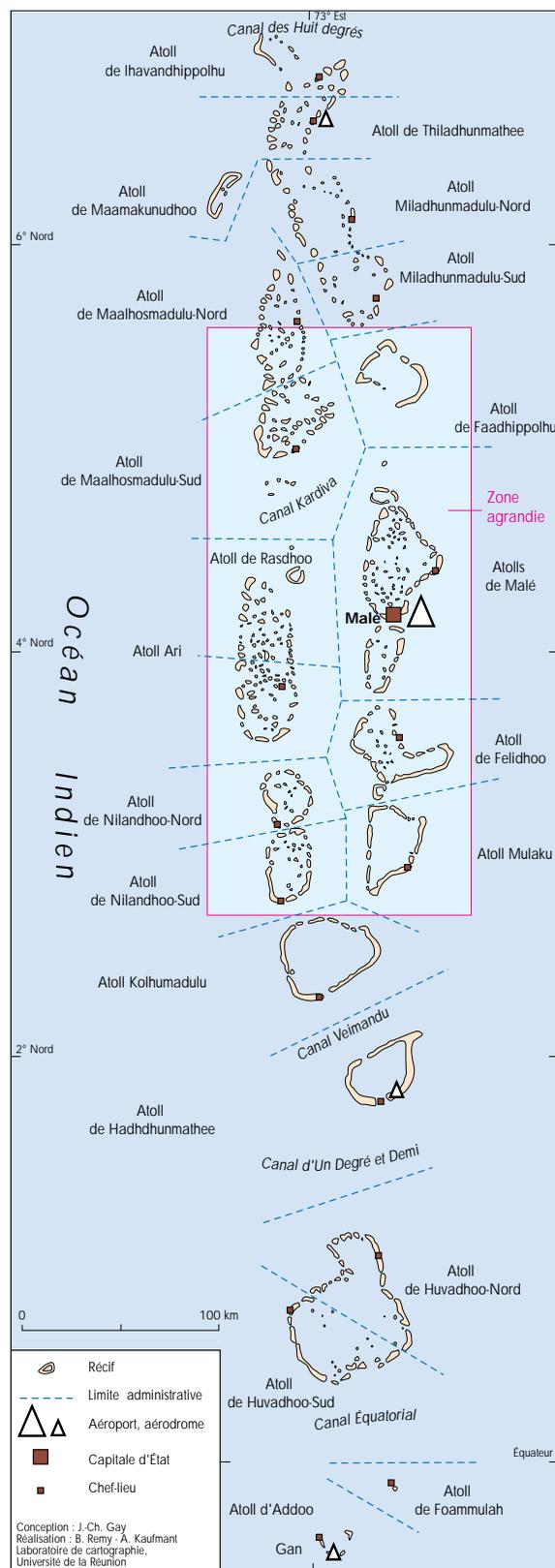
\* MIT Paris 7, Institut de géographie, 191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Université Paul-Valéry-Montpellier 3, Maison de la Géographie, 17 rue Abbé de l'Épée, 34090 Montpellier

Outre la configuration différente des archipels, avec un espacement plus important et une opposition entre de grandes et de petites îles aux Seychelles, les choix en matière de localisation du tourisme ont été contraires. Aux Maldives, ils reposent sur des considérations morales et religieuses. Ce pays musulman a séparé le tourisme de la population locale, tâche facilitée par le fait qu'un sixième seulement des îles maldiviennes sont habitées. Des îlots agricoles, à proximité d'îles-villages, se sont métamorphosés en destinations touristiques. La coupure avec les îles environnantes est donc très marquée. Certaines îles-hôtels, comme aux Seychelles d'ailleurs, vivent même en avance d'une ou deux heures sur l'heure légale afin d'offrir des soirées plus longues à leur clientèle et notamment le dîner pendant le coucher du soleil.

Ainsi la multiplication des îles-hôtels répond aux inquiétudes des responsables, qui craignent l'essor de la consommation d'alcool et de drogue ainsi que le relâchement des mœurs. On limite la dispersion des touristes parmi la population, en n'autorisant plus l'hébergement touristique hors sites, à l'exception de la capitale – Malé – et de Gan, sur l'atoll Addoo à l'extrémité sud de l'archipel (fig. 1). Alors qu'au début des années 1980, il y avait une cinquantaine de pensions dans des îles habitées, il est nécessaire aujourd'hui d'avoir un permis, difficile à obtenir, pour y séjourner, sauf pour celles, proches des îles-hôtels, qui sont ouvertes quelques heures par jour aux touristes pour vendre des produits de l'artisanat. Mais, sous couvert de considérations morales, la limitation drastique des permis d'exploitation des petites structures touristiques familiales est aussi un moyen de renforcer l'autorité de la bourgeoisie locale sur ce secteur.

Aux Seychelles, le tourisme s'est développé dans l'île principale (Mahé) puis dans les îles secondaires habitées (Praslin et la Digue). Il n'y a pas eu de volonté politique de construire des hôtels sur de petites îles inhabitées, mais au contraire le souci de tout concentrer sur l'île principale. L'ouverture des premières îles-hôtels, dans les années 1970, relève d'initiatives privées. Cette non-spécialisation apparaît clairement à Desroches, atoll éloigné, géré par la Compagnie de développement des îles (IDC), où l'État seychellois a maintenu l'exploitation du coprah, la culture cocotière ayant l'avantage de garder les îlots coralliens ombragés et faciles à parcourir. D'autres îles ont été protégées, devenant des parcs naturels ou même des sites du « patrimoine mondial », tel l'atoll d'Aldabra.



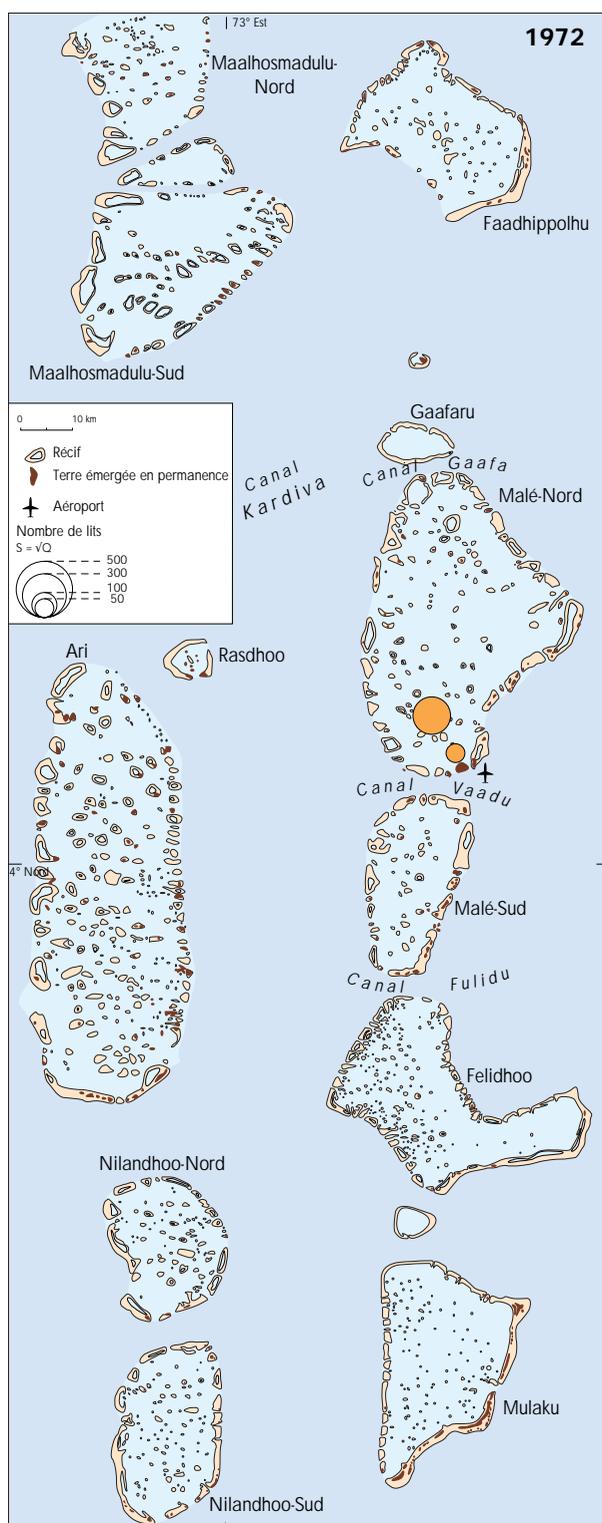
1. Les Maldives

• *Une diffusion inégale.* – La propagation des îles-hôtels (fig. 2, 3, 4) s'est opérée à partir de l'aéroport international, unique porte d'entrée des touristes. La proximité a donc grandement joué. Les deux premières aux Maldives, inaugurées en 1972, sont respectivement à 3 et 8 km de l'aéroport d'Hulule (fig. 2). Jusqu'au début des années 1980, le développement touristique se limite presque exclusivement aux atolls de Malé-Nord et Sud (fig. 3). L'utilisation des *dhoni* à moteur, ces bateaux traditionnels et lents, pour le transport des touristes et des marchandises, explique cette localisation. Progressivement, des îles-hôtels vont s'ouvrir de plus en plus loin de l'aéroport grâce à l'utilisation de moyens de transport plus rapides que les *dhoni*, tels que les bateaux rapides, les hydravions et les hélicoptères. Toutefois, la plus éloignée actuellement n'est qu'à 130 km d'Hulule. La deuxième moitié des années 1990 est marquée par une accélération de cette dispersion, de nouveaux atolls proposant des îles-hôtels (fig. 4). Le surcoût de l'éloignement est compensé par la capacité d'accueil accrue des structures hôtelières.

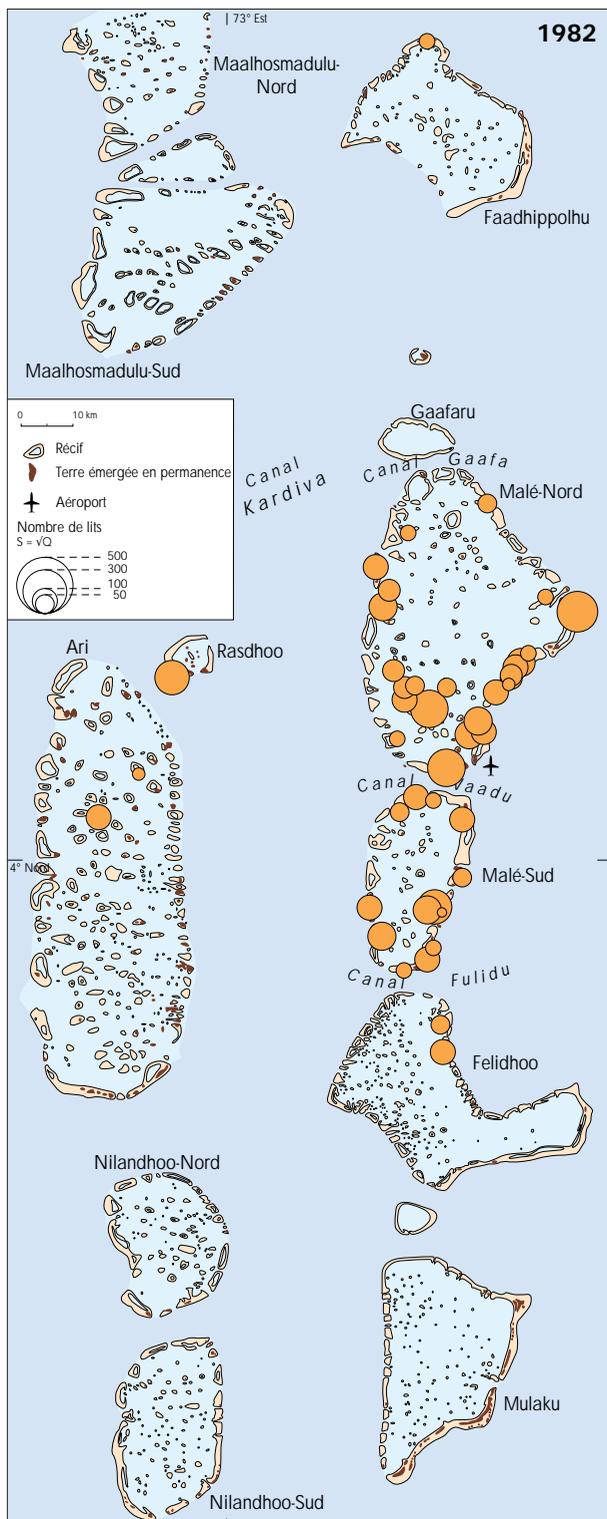
Les îles-hôtels seychelloises sont généralement plus distantes de l'aéroport international. Frégate est à 55 km de Victoria, Bird (fig. 5) et Denis à une centaine de kilomètres. Desroches est à 230 km et Alphonse à 400 km. La taille des îles permet cet éloignement en autorisant la construction de pistes d'aviation, ce qui n'est pas le cas aux Maldives où parfois il n'y a même pas la place pour un hélicoptère.

Aux Maldives, une seconde zone touristique aurait pu se développer à l'extrémité méridionale du pays, lorsque les Britanniques abandonnèrent en 1976 leur base aéro-navale de Gan. L'aéroport militaire était à ce moment-là mieux adapté pour traiter le flux touristique que celui de Malé, mais la bourgeoisie de Malé et les responsables politiques cherchèrent à asseoir leur pouvoir en transférant certains équipements aéroportuaires de Gan à Hulule, distants de 480 km. Dès lors, ce Sud plus prospère et plus moderne, ouvertement indépendantiste, décline. Sa main-d'œuvre formée au salariat et parlant l'anglais s'installe à Malé et se tourne vers le tourisme.

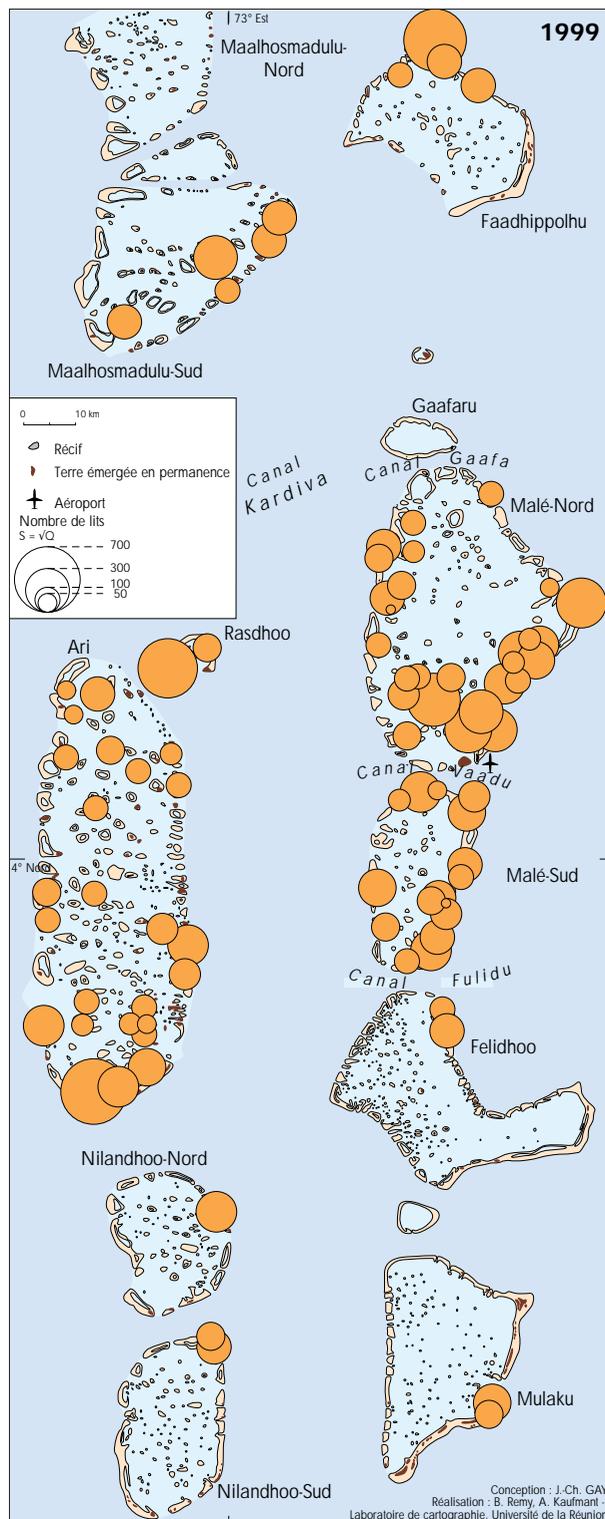
Puis l'allongement de la piste d'Hulule en 1981, qui permet d'éviter le changement d'appareil au Sri Lanka en provenance d'Europe, incite le gouvernement à planifier le développement touristique. Cet épisode avait été précédé par le départ du président Nasir en 1978, qui entraîna une libéralisation des investissements. Largement aux mains de la



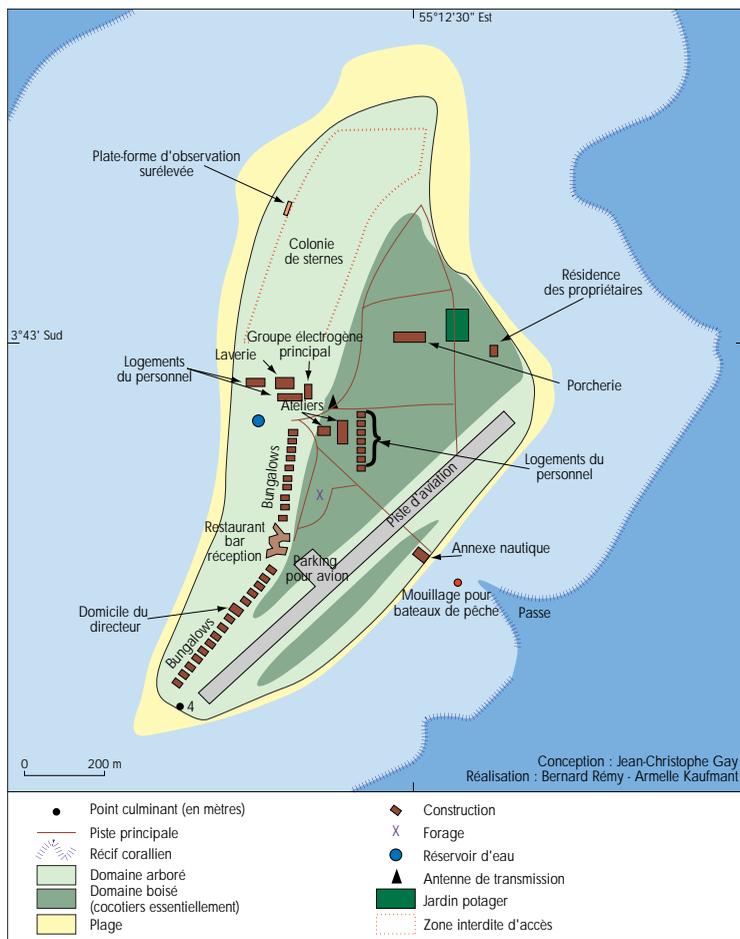
2. La répartition des îles-hôtels aux Maldives en 1972. Dans les années 1970, la distance moyenne à l'aéroport est de 27 km. Chaque structure compte en moyenne 61 lits.



**3. La répartition des îles-hôtels en 1982.** La distance moyenne à l'aéroport des îles-hôtels ouvertes dans les années 1980 est de 43 km. Les atolls de Malé-Nord et Sud concentrent 90 % de la capacité hôtelière en 1980. Le nombre moyen de lits par structure est de 54.



**4. La répartition des îles-hôtels en 1999.** Dans les années 1990, la distance moyenne à l'aéroport est de 104 km. Les atolls de Malé-Nord et Sud concentrent 69 % de la capacité hôtelière en 1990 et plus que 46 % en 2000. Le nombre moyen de lits est passé à 187.



5. L'île-hôtel de Bird (Seychelles) (voir GAY J.-Ch., 1999, « Une île-hôtel aux Seychelles : Bird Island », *Mappemonde*, n° 53, p. 34-35)



6. Maayafushi, une île-hôtel de l'atoll d'Ari, aux Maldives. L'île s'est développée sur une partie du platier du faro. En arrière-plan, un autre faro (cliché J.-Ch. Gay, janvier 2000)



7. Île-hôtel de Bathala (atoll d'Ari, Maldives), en arrière-plan, des faros alignés (cliché J.-Ch. Gay, janvier 2000)

famille du président, le secteur touristique s'ouvre alors aux étrangers et à l'ensemble de l'élite locale. De 1979 à 1982, 27 stations furent inaugurées, pour la plupart sur les atolls de Malé-Nord et Sud.

Face à cette expansion non encadrée, le gouvernement décida de commander un plan à un groupe de consultants danois. Ce dernier préconisa en 1983 de développer le tourisme sur un atoll éloigné, en construisant un nouvel aéroport, pour réduire les disparités régionales. Mais les autorités tinrent à conserver leur pouvoir et optèrent pour l'atoll Ari, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Malé.

- *Des structures hôtelières de catégories différentes.* – La notion de station (angl. : *resort*) aux Maldives implique une grande autonomie : avoir ses propres moyens de transport, produire son électricité et son eau douce, assurer le stockage des aliments et s'approvisionner par commande directe à l'étranger. Les constructions ne doivent pas dépasser la cime

des cocotiers. Leur niveau de confort, encore très rudimentaire il y a une quinzaine d'années, s'est élevé. La climatisation, l'eau chaude ne sont plus rares. Comble de luxe, certains hôtels disposent même d'une piscine d'eau douce. Ainsi apparaît une diversification des îles-hôtels, contrairement aux Seychelles où elles se ressemblent beaucoup.

On peut distinguer très grossièrement trois types d'enclaves touristiques. Le premier type correspond à de petits établissements très luxueux. Les îles-hôtels seychelloises entrent toutes dans cette catégorie ainsi qu'une minorité de stations maldiviennes, tels le *Kuda Huraa Reef Resort*, le *Kudahithi Tourist Resort* ou le *Cocoa Island*. Le visiteur est à la recherche de calme, que garantit la faible capacité d'accueil de l'hôtel, de l'ordre d'une vingtaine de bungalows, voire moins parfois. Cette clientèle fortunée est autant, voire plus, à la recherche d'intimité que d'activités balnéaires, comme le montre une offre nautique ne correspondant pas forcément aux prix pratiqués. C'est ici

que le retranchement prend tout son sens, car ces îles-hôtels permettent d'échapper à la foule et assurent un entre-soi sécurisant.

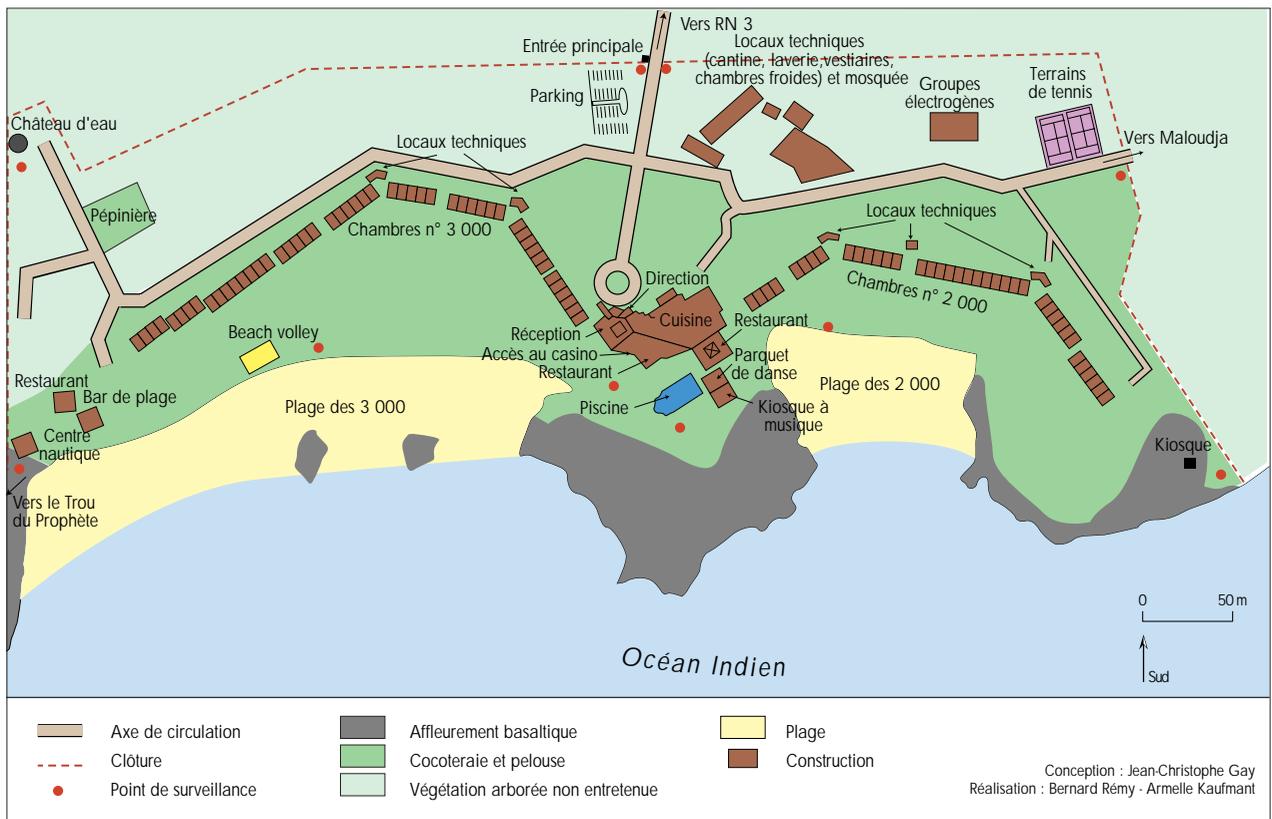
Un deuxième type d'enclaves touristiques est constitué de grands établissements assez luxueux, comme le *Rangali Hilton* ou le *Méridien Kihaadhuffaru*. Ce genre d'îles-hôtels est en plein essor ; nombre d'entre elles sont récentes comme le *Sun Island Resort*, ouvert en 1998 et qui est la plus grosse structure hôtelière des Maldives avec 350 chambres, ou le *Méridien* ouvert en 1999. D'autres sont plus anciens, tel le *Kurumba Village*, première station maldivienne et qui, grâce à plusieurs agrandissements et rénovations, a accédé à la catégorie supérieure (voir fig. 5, p. 47).

Un troisième type d'enclaves est plus hétérogène. Certaines sont petites, d'autres sont grandes. Moins chères, la clientèle y est généralement plus jeune que dans les précédentes avec parfois, suivant les voyageurs commercialisant ces îles-hôtels, une nationalité européenne dominant largement (Italiens aux *Asdu Sun Island* ou au *Moofushi Island Resort*, Allemands et Autrichiens à *Maayafushi* et *Bathala*,

fig. 6 et 7). La robinsonnade rustique, avec des bungalows souvent sommaires et quelquefois des douches extérieures, n'est pas forcément la première motivation d'une clientèle en quête de détente, de plage et d'activités aquatiques. Certaines sont des hauts lieux de la plongée, comme l'*Ellaidhu Island Resort*.

### Un lieu touristique dans un pays non touristique

Misérable, gravement impaludée et instable politiquement, avec sa vingtaine de coups d'État depuis son indépendance en 1975 ou l'agitation sécessionniste dans les îles d'Anjouan et de Mohéli, la République fédérale islamique des Comores, à environ 1500 km au sud-ouest de Mahé (Seychelles), est loin d'être une destination touristique idéale. Pourtant, on y trouve un hôtel de classe internationale de 364 lits, le *Galawa Beach* en Grande Comore (fig. 8), appartenant au groupe mauricien Sun International. Ouvert en 1989, sa construction est due à l'État sud-africain qui remerciait de la sorte le gouvernement comorien de la possibilité d'utiliser l'aéroport de Moroni pour contourner l'embargo international provoqué par la politique d'apartheid.



8. Plan du Galawa Beach (Comores)

L'enclavement actuel de cette structure hôtelière révèle les dysfonctionnements de l'État. Elle est séparée du reste de l'île par une triple barrière. Il s'agit d'abord d'une barrière fiscale, puisqu'on a affaire à une véritable zone franche touristique, compte tenu de la convention applicable entre le gouvernement comorien et le groupe mauricien. Celle-ci rend les conditions d'exploitation particulièrement intéressantes en raison d'exonérations des taxes à l'importation, des taxes sur le chiffre d'affaires et des visas de séjour pour les clients. D'autre part, les taxes sur le casino sont plafonnées et l'électricité, dont le prix est prohibitif en Grande Comore, est relativement bon marché. Au total, les avantages financiers étaient estimés en 1994 à plus de 15 millions de F (2,29 millions d'euros). On peut supposer que de tels agréments ont été obtenus par une corruption active des dirigeants alors en place. Leur révision est délicate, car le groupe Sun International menace d'abandonner les Comores, arguant de la faible rentabilité de l'hôtel, alors que les autres groupes hôteliers ne s'installeront qu'à condition de bénéficier d'avantages équivalents.

La barrière est ensuite sanitaire car, dans un pays considéré à haut risque en ce qui concerne le paludisme, avec chloroquinorésistances et risque de multirésistance, il est obligatoire de démoustiquer en permanence les abords de l'hôtel. Ainsi le matin et le soir une puissante vaporisation d'insecticides est effectuée. En outre, les risques de *turista*, voire de choléra, nécessitent un traitement de l'eau provenant de la nappe phréatique.

Enfin, elle est physique, car un haut grillage et des barbelés délimitent sur plus d'un kilomètre son terrain. Une société privée de gardiennage est chargée de surveiller neuf points du périmètre hôtelier. En permanence, une quinzaine d'hommes sont en faction. Toutefois, la gestion de cette limite est plus subtile qu'elle ne le paraît. Les Comoriens ont la possibilité d'accéder au *Galawa* à condition d'acquiescer pour 1000 F (152 euros) – somme considérable aux Comores – une carte annuelle. Donnée aux dirigeants politiques, elle ne résout pas complètement le problème des échanges entre l'hôtel et la population locale, car le domaine littoral étant public, les Comoriens peuvent accéder à toutes les plages. Dans les faits, seuls les enfants viennent s'y baigner et les vendeurs de plage y travailler. C'est avec ces derniers que les problèmes sont les plus délicats à résoudre. Très nombreux, une rude concurrence les conduit à aborder fréquemment les clients de l'hôtel et à proposer des articles interdits, tels que coquillages, coraux ou carapaces de tortue.

Une telle situation fait beaucoup de jaloux et le *Galawa* est très décrié dans le pays. On lui reproche de tourner le dos à la société et à l'économie comorienne, en se fournissant très majoritairement en Afrique du Sud et en faisant appel à un encadrement étranger. On oublie toutefois que l'établissement emploie plus de 400 personnes, dont 30 expatriés seulement. La masse salariale mensuelle est considérable et permet de faire vivre directement plusieurs milliers de personnes dans le Nord de l'île. Un marché informel s'est développé à l'entrée de l'hôtel, avec, au petit matin, des dizaines de femmes venant vendre leurs fruits et légumes. Les effets sur la ville proche de Mitsamiouli ne sont pas négligeables : magasins mieux fournis que dans le reste de la Grande Comore et développement d'écoles privées en raison des nombreuses « années blanches » dans l'enseignement public. Le comportement de sa clientèle, très majoritairement sud-africaine et zimbabwéenne, est aussi l'objet de critiques, car elle reste dans l'hôtel et ne s'intéresse qu'à ses activités balnéaires et nautiques.

Si le tourisme dérange aux Maldives et si l'organisation actuelle permet d'avoir l'argent des touristes sans les touristes, pris en charge dès l'aéroport et cantonnés dans leur île-hôtel, les Comores – république elle aussi islamique – ne se satisfont pas de leur enclave touristique et voudraient augmenter sa porosité. Le retranchement touristique est donc voulu aux Maldives et subi aux Comores. Dans les deux cas, le tourisme est considéré comme un mal, mais la fin justifie les moyens.

---

### Références bibliographiques

- CAZES-DUVAT V. et GAY J.-Ch., à paraître, « Politique, tourisme et environnement aux Seychelles ». *Annales de Géographie*.
- DOMRÖS M., 1990, « Tourism in the Maldives : the Potential of its Natural Attraction and its Exploitation ». *Applied Geography and Development*, n° 36, p. 61-77.
- DOMRÖS M., 1998, « Fremdenverkehr auf den Malediven ». *Geographische Rundschau*, n° 12, p. 714-721.
- GAY J.-Ch., à paraître, « Le tourisme dans un espace non touristique : le cas de la République fédérale islamique des Comores ». *L'Information Géographique*.
- GAY J.-Ch., à paraître, « Des îles et des hôtels. Le tourisme aux Maldives », *Les Cahiers d'Outre-Mer*.
- Maldives Tourism Promotion Board et Ministry of Tourism, Republic of Maldives. Documents divers.
- PLÜSS Ch., 1986, *Au fil des îles. Propos sur les Maldives et le tourisme*, Université de Paris-VII, thèse de doctorat.
- VAN KASTEREN Y., 1983, *Le Développement du tourisme aux îles Maldives*, Université de Paris-IV, mémoire de maîtrise.